

# Les Centres de Vacances du CPAS

## Récréa’Kids

Pouvoir Organisateur: Administration Communale de Bastogne

Pouvoir subsidiant : Centre public d’Action sociale

Les coordinateurs (de terrain et administratif) : Jessica BRACQUEZ

Vincent BARTHELEMY

Aurore HARTMAN

L’équipe d’animation : listing disponible sur notre site internet.

### 1. Horaire

Arrivée entre 8h45 et 9h et retour entre 16h et 16h15. De 9h à 16h, les enfants sont en activités. Avant 8h45 et après 16h15, votre enfant est considéré comme étant en garderie. Un coût supplémentaire vous sera réclamé à la fin de la participation de votre enfant.

Les enfants présents sur le site avant 7h ou après 18h ne sont plus sous la responsabilité de l’organisation. En présence de son parent, l’enfant est sous la responsabilité de ce dernier.

Des horaires « spéciaux » peuvent être prévus pour une activité extra. Ils vous sont communiqués à l’inscription et rappelés la semaine de l’excursion.

### 2. Tarifs

<b>TARIF</b>	<b>Enfant domicilié sur la commune</b>	<b>Enfant domicilié en dehors de la commune</b>
<b>1<sup>er</sup> enfant inscrit</b>	8 €/jour/enfant	11€/jour/enfant
<b>2<sup>ème</sup> enfant inscrit et plus</b>	7€/jour/enfant	10€/jour/enfant

Notre tarif comprend les collations matin et après-midi, un bol de soupe et de l’eau toute la journée.

Tous les frais liés à notre activités sont déductibles fiscalement. Vous pourrez venir chercher l’attestation à partir de janvier de l’année suivante. N’oubliez pas de faire remplir votre papier de la mutuelle pour profiter du remboursement des stages et camps.

Notre objectif est d’offrir à tous les enfants un stage dans lequel ils peuvent s’épanouir et s’amuser. La situation financière ne doit pas être un frein à leur participation. Contactez l’équipe de coordination et nous vous accompagnerons dans vos démarches.

### **3. Politique d'annulation**

Tous nos remboursements se font sous forme de bon à valoir valable un an dans chacune de nos activités.

<b>REMBOURSEMENT</b>	<b>Récréa'Kids Pâques</b>
100% du montant	Annulé avant le 23 mars
75% du montant	Annulé entre le 23 et le 29 mars
50% du montant	Annulé entre le 30 mars et le 5 avril
0 % du montant	Annulé après le 5 avril
100% du montant	Absence justifiée. Certificat médical ou autre justificatif légal à transmettre au coordinateur dans les 3 jours ouvrables. Le coordinateur doit également être prévenu de l'absence le plus rapidement possible.

### **4. Les activités « extras »**

La participation à l'activité n'est jamais obligatoire. Si d'autres groupes restent sur le site du centre de vacances, votre enfant peut rejoindre un de ces groupes. Dans le cas où tout le groupe part en excursion, votre enfant ne pourra être accueilli.

Un coût supplémentaire est à ajouter au prix journalier. Ce coût est le prix d'entrée au parc/à l'activité auquel nous ajoutons les éventuels accompagnants payants divisés par le nombre d'enfants participants.

En cas de gratuité jusqu'à une limite d'âge, si votre enfant est dans les conditions le jour du départ, la gratuité lui sera accordée. ATTENTION : cette gratuité est parfois annulée par le prestataire dans le cas de tarif de groupe.

Si les enfants ne bénéficient pas des mêmes activités (selon leur âge...), un tarif différent peut s'appliquer pour le même endroit.

Dans les plannings des centres de vacances, il peut être prévu des activités vélo, du sport, des sorties à la piscine. Dans le cas où vous ne souhaitez pas que votre enfant participe à une de ces activités spécifiques, veuillez le mentionner aux coordinateurs lors de l'inscription ou ultérieurement et l'indiquer sur le formulaire.

### **5. Santé**

Les Centres de Vacances ne sont pas des lieux sans danger. Afin d'assurer au mieux la sécurité de votre enfant et selon les règles en vigueur dans ce secteur, nous agissons selon la procédure suivante :

### ▪ **Accident corporel**

En cas d'accident :

- Si la **situation** est jugée **urgente** par le coordinateur et/ou l'animateur en chef, **l'ambulance sera appelée** sans prise de contact préalable avec un membre de la famille ;
- Dans le cas contraire, le coordinateur et/ou l'animateur en chef contactera en priorité les parents et le cas échéant, la personne de contact renseignée sur la fiche d'inscription.
  - ⇒ Si vous en avez la possibilité, il vous sera demandé de venir chercher votre enfant pour l'emmener vous-même dans le service de soin le plus adapté.
  - ⇒ 30 minutes après la constatation de l'accident, si nous n'avons pu joindre aucune des personnes renseignées, nous ferons appel à une ambulance pour envoyer l'enfant vers le service de soin.

### ▪ **Administration de médicaments**

Seuls les médicaments sur **prescription médicale** (copie de la prescription à fournir) seront administrés à votre enfant. Ceux-ci seront à préparer dans un semainier au nom de l'enfant avec le détail (jours et heures) de la prise des médicaments.

Sans prescription médicale, seuls les soins basiques suivants seront prodigués à votre enfant :

- Soigner une blessure superficielle (bleus, plaies, éraflures);
- Prendre la température ;
- Appliquer de la crème solaire ;
- Soulager une piqûre d'insecte ;
- Administrer du paracétamol (sirop ou comprimé, ex : Perdolan, Dafalgan pédiatrique,...) dans le cas de température élevée (à partir de 38,5°).

### ▪ **Allergies**

Veillez à **mentionner les allergies sur la fiche d'inscription** dans la case prévue à cet effet.

La liste des allergènes contenus dans les collations et les soupes proposées aux enfants est également affichée sur le lieu d'accueil. Veuillez la consulter et avertir le coordinateur ou l'animateur de votre enfant en cas de risque pour ce-dernier.

### ▪ **Vaccination**

La vaccination contre le tétanos est primordiale dans nos activités. Votre enfant est dans une situation jugée à risque dans le cas du tétanos. Vérifiez bien s'il est en ordre de vaccination et le cas échéant, prenez vos dispositions pour y être avant le début de son stage.

## **6. Sécurité et discipline**

Chaque personne susceptible de venir rechercher l'enfant devra être en possession de la carte de reprise de l'enfant signée par le responsable de celui-ci. Sans cela, l'enfant ne pourra pas repartir avec la personne.

En cas de problème de discipline, l'équipe encadrante vous en tiendra toujours informé. Si le comportement de votre enfant porte préjudice à un autre enfant, au groupe ou à l'animateur, nous nous réservons le droit de l'exclure de la plaine et ce, sans remboursement. Cette option sera celle utilisée en tout dernier recours.

## **7. Recommandations pratiques**

Les Centres de Vacances sont des lieux d'amusement et de découverte, votre enfant est susceptible d'abîmer ses affaires. Mettez-lui des vêtements qu'il peut salir et dans lesquels il peut bouger aisément avec des chaussures permettant de courir, sauter... Habillez-le en fonction de la météo. N'oubliez pas la casquette ou le chapeau pour le protéger du soleil.

Toujours à prévoir dans un sac à dos confortable :

- Son repas de midi.
- Une gourde (qu'il remplira tout au long de la journée).
- Pour les enfants qui restent en garderie, une collation pour ce temps d'accueil.
- Pour les tout-petits, tous ce qui leur est nécessaire pour une bonne sieste (doudou, tétine, coussin, couverture).
- Pour les jeunes enfants : des habits de rechange, des langes et des lingettes.

Noter les affaires de vos enfants est un grand service que vous rendez à l'équipe.

## **8. Prise de photos**

Pour partager avec vous les moments d'amusement de vos enfants lors de Récréa'Kids, vos enfants sont susceptibles d'être pris en photo et/ou filmés par leurs animateurs durant les activités.

Ces photos peuvent être mises en ligne sur notre site internet ([www.bastogne.be/enfance](http://www.bastogne.be/enfance)), pourraient être utilisées en vue d'une publication ou diffusion sur les supports de communication de notre service, ou dans la presse, et le Copyright © du service y sera préalablement apposé. Ces photos restent donc la propriété du service et nous veillons à ce que celles-ci soient appropriées et respectueuses de l'image de chacun.

Dans le cas où vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photo durant nos activités, veuillez le mentionner aux coordinateurs lors de l'inscription et l'indiquer sur le formulaire.